

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	36 723 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	36 723 000

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	2 594 900
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	3 209 300
Autres		
▪	16	
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	90 000
Service de la dette	20	2 182 500
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	8 076 700
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	8 076 700
	29	44 799 700

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	73 700
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	65 500
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	347 800
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	487 000

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	
Taxes d'affaires	11	
	12	

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	487 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	4 167 163 667 x	0,5835/100 \$	24 315 400				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	236 435 304 x	0,5835/100 \$	1 379 600				
Immeubles non résidentiels	4	318 581 359 x	2,1866/100 \$	6 966 100				
Immeubles industriels	5	167 673 187 x	2,2288/100 \$	3 737 100				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6		x /100 \$					
Autres	7	28 843 187 x	1,1670/100 \$	336 600				
Immeubles forestiers	8		x /100 \$					
Immeubles agricoles	9	10 832 900 x	0,5835/100 \$	63 200				
Total	10			36 798 000	(75 000)	()		36 723 000
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12		x /100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13		x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14		x /100 \$					
Immeubles industriels	15		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16		x /100 \$					
Autres	17		x /100 \$					
Immeubles forestiers	18		x /100 \$					
Immeubles agricoles	19		x /100 \$					
Total	20				()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
Total	30				()	()		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
Total	40				()	()		
		Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%		()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u>172,00</u> \$
Égout	2 _____ \$
Eau et égout	3 _____ \$
Traitement des eaux usées	4 _____ \$
Matières résiduelles	5 <u>331,00</u> \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Eau Commerces / Industries	0,5900	7 - autres (préciser)	mètre / cube
Eau Commerces / Industries	172,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Eau piscine	50,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Eau multifamiliale	172,0000	4 - tarif fixe (compensation)	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	6 966 100	3 737 100		336 600	1 379 600	63 200
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	750 000					
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	7 716 100	3 737 100		336 600	1 379 600	63 200

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles forestiers	Résiduelle			Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1		24 240 400			36 723 000
De secteur	2					
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		2 182 500			2 182 500
Autres	5		5 054 200			5 804 200
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8		31 477 100			44 709 700

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2023 :	15 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2023 :	16 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	17 <input type="checkbox"/>	18 <input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2023 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	25 _____	46 145 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26 _____	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	27 _____	2022-12-06

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	<u>60 188 545 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	<u>6 635 100 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	<u>2 590 300 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	<u>764 900 \$</u>

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je certifie la validité des informations du présent formulaire des Données prévisionnelles non auditées transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci.

Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère des données prévisionnelles non auditées, telles que transmises, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère.

Nom du signataire : Pascale Synnott

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2023-05-17

Date et heure de la dernière modification : 2023-05-17 09:17